



Fig. 342 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





Fig. 343 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





#### Visibilité du projet

4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée  
 0 totalement - 4 partiellement - 0 filtrée  
 4 en visibilité permanente  
 0 en visibilité intermittente

#### Emprise du projet

2,1° soit 4,2 % de la vision binoculaire

#### Augmentation de l'emprise du parc existant

nulle

#### Angle vertical perceptible

0,4°

**Impacts paysagers :** Les 4 éoliennes du projet sont visibles. Elles apparaissent au-dessus de l'horizon boisé. De taille perçue inférieure à celle du hangar en second plan, l'impact du projet est faible à très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** Le projet sera très légèrement visible depuis cette portion du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. S'agissant de la portion la plus proche du projet, les impacts depuis les autres portions du chemin de Saint-Jacques seront inférieurs à celui-ci.

**Impacts cumulés :** Le projet s'inscrit dans l'emprise du parc éolien existant sans l'augmenter.

Fig. 344 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



30

## Vue depuis le domaine du Grand-Port

MH72

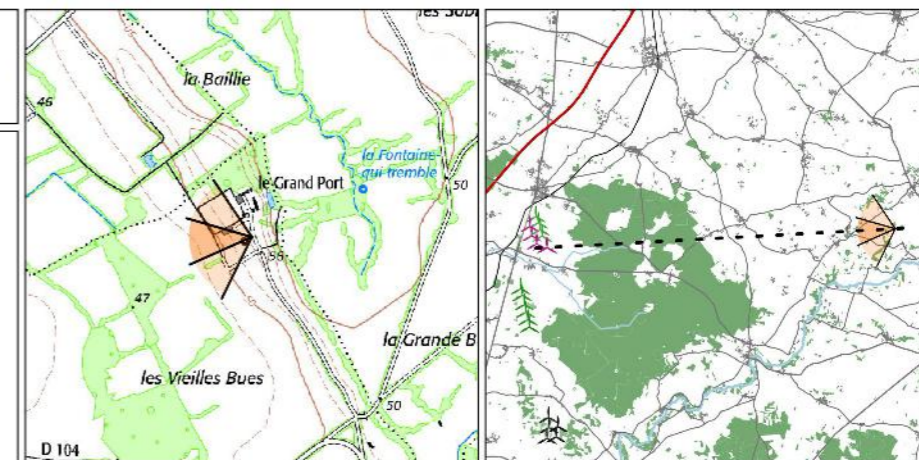
## Analyse de l'état initial

Ce point de vue mesure la visibilité du projet depuis le domaine du Grand-Port, monument historique inscrit.

L'axe le plus dégagé en direction du projet et au sein de la ZIV du projet a été choisi. L'horizon est fortement boisé. Les bâtiments limitent les vues lointaines.

Aucun parc éolien n'est visible depuis ce point de vue.

Coordonnées : 448228, 6568585  
 Altitude : 57 m  
 Azimut central : 266°  
 Orientation : est  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 10h50  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E04 : 15.7 km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 16.5 km



226°



266°



306°



Fig. 346 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

226°



266°



306°



Fig. 345 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)



13



Fig. 347 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm )





Fig. 348 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





#### Visibilité du projet

1 éolienne visible - 3 éoliennes masquées  
 0 totalement - 1 partiellement - 0 filtrée  
 0 en visibilité permanente  
 1 en visibilité intermittente

#### Emprise du projet

0,5° soit 0,9 % de la vision binoculaire

#### Augmentation de l'emprise du parc existant

+ 0,5° (parc existant non visible)

#### Angle vertical perceptible

0,2°

**Impacts paysagers :** Seule l'éolienne E4 sera visible depuis ce point de vue. Ses pales seront très légèrement perceptibles au-dessus de la végétation. L'impact du projet est très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** Du fait d'une visibilité très réduite, l'impact du projet depuis le domaine du Grand Port est très faible.

**Impacts cumulés :** nuls

Fig. 349 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



31

Vue sur l'église Saint-Saturnin

MH27

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de la covisibilité entre le projet et l'église Saint-Saturnin, en entrée ouest de Saint-Saturnin-du-Bois.

La vue est plongeante vers le nord, on distingue les habitations du bourg en contre-bas. L'église est visible dans l'axe de la D209.

Plusieurs parcs éoliens sont visibles, notamment le parc n° 6 à 4 km.

Coordonnées : 416058, 6566184  
 Altitude : 64 m  
 Azimut central : 85°  
 Orientation : ouest  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 15h11  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E01 : 15.9 km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 16.6 km

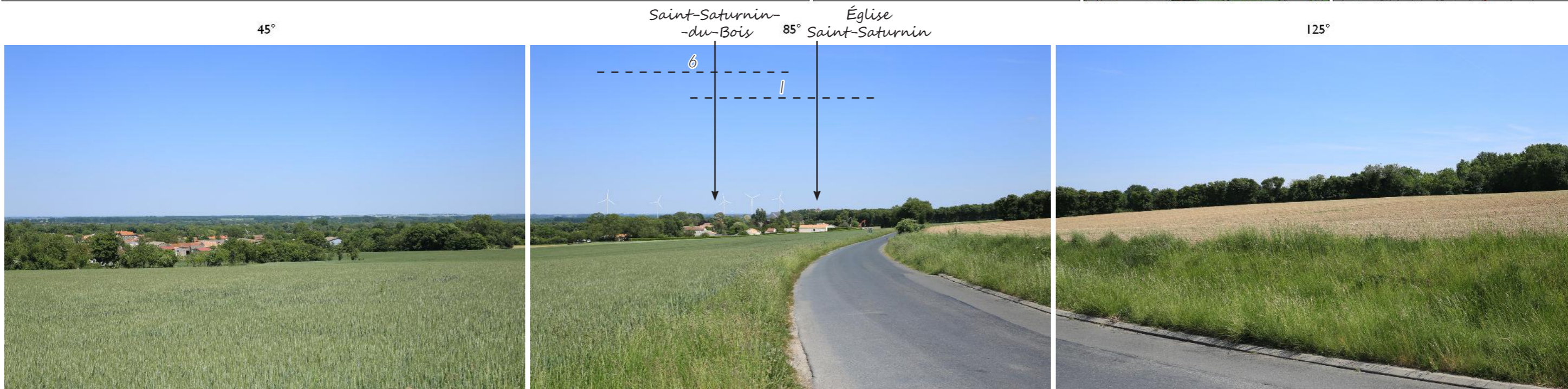
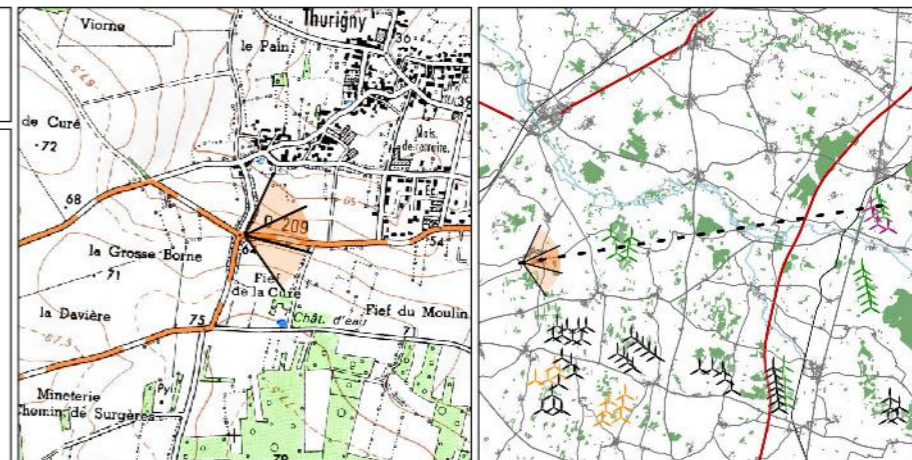


Fig. 351 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig. 350 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





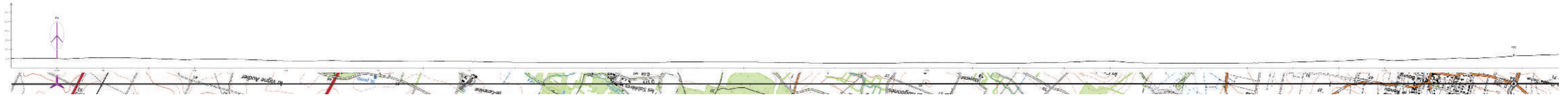
Fig. 352 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





Fig. 353 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





#### Visibilité du projet

4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée  
 4 totalement - 0 partiellement - 0 filtrée  
 4 en visibilité permanente  
 0 en visibilité intermittente

#### Emprise du projet

4° soit 8,1 % de la vision binoculaire

#### Augmentation de l'emprise du parc existant

nulle

#### Angle vertical perceptible

0,5°

**Impacts paysagers :** Les 4 rotors sont visibles sur l'horizon. L'ensemble est lisible en ligne. À près de 16 km, même avec une bonne visibilité, l'impact demeure faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** La covisibilité entre le projet et l'église est indirecte. La taille perçue des machines est inférieure à celle de l'église. L'impact en covisibilité est faible, d'autant plus que d'autres parcs éoliens sont plus proches du monument.

**Impacts cumulés :** Le projet s'insère au sein de l'emprise du parc éolien existant sans l'augmenter.

Fig. 354 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)

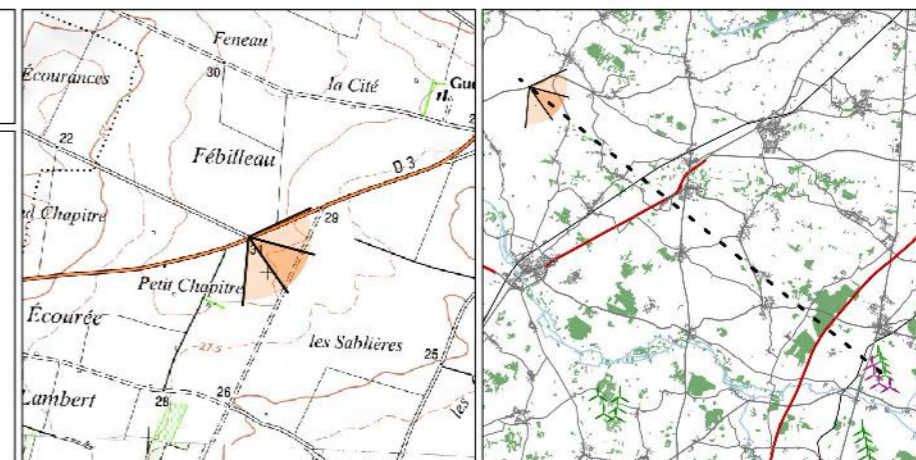


Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet d'évaluer la visibilité du projet depuis le Grand Site de France du Marais Poitevin, à l'est de Saint-Hilaire-la-Palud, le long de la D3.

Il s'agit ici d'une vue dégagée et profonde, à l'horizon boisé. Les perceptions sont horizontales voir très légèrement plongeantes. De nombreux parcs éoliens s'égrainent sur l'horizon, ils demeurent peu visibles, le plus proche étant le n° 6 à droite à 13 km environ.

Coordonnées : 417083, 6580613  
 Altitude : 30.4 m  
 Azimut central : 125°  
 Orientation : nord-ouest  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 16h02  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E01 : 18.9 km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 20.1 km



D3 vers Saint-Georges-de-Rex

85°



125°



Buffageasse

165°

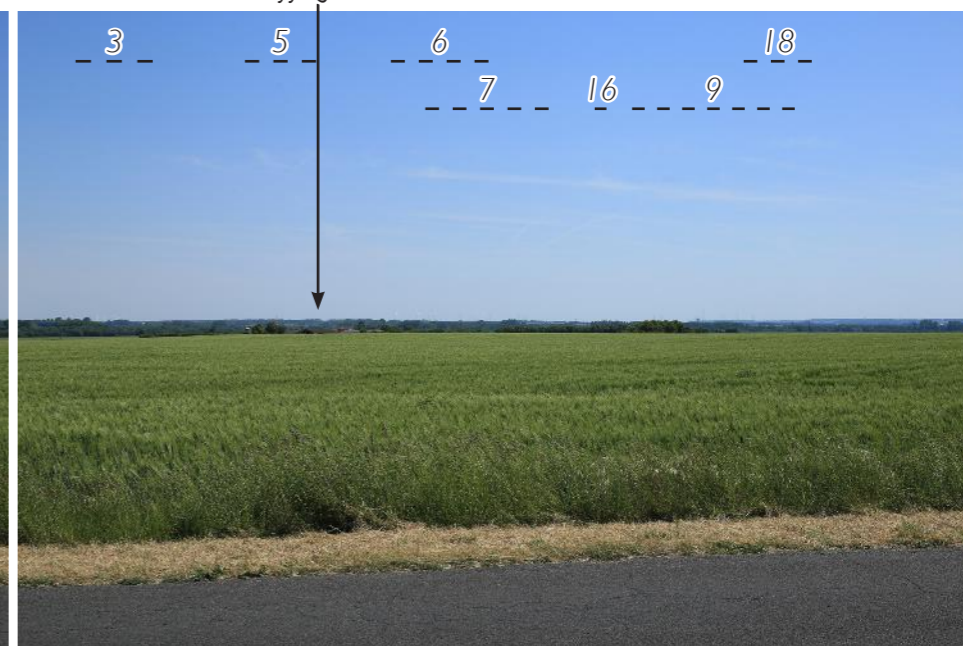


Fig. 356 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

85°



125°



165°



Fig. 355 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





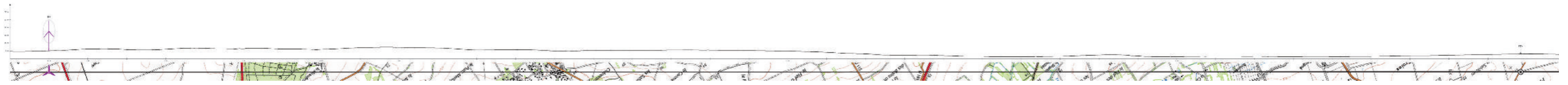
Fig. 357 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





Fig. 358 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





#### Visibilité du projet

4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée  
 1 totalement - 3 partiellement - 0 filtrée  
 4 en visibilité permanente  
 0 en visibilité intermittente

#### Emprise du projet

1,5° soit 3,1 % de la vision binoculaire

#### Augmentation de l'emprise du parc existant

nulle

#### Angle vertical perceptible

0,4°

**Impacts paysagers :** Les 4 éoliennes du projet sont visibles. Elles se lisent en ligne. Aucun phénomène de surplomb n'est à prévoir. L'impact du projet est faible à très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** La ferme éolienne de Plaine Argenson sera très légèrement visible depuis ce secteur du Grand Site de France. L'impact en visibilité est faible à très faible. Il s'agit d'une des vues les plus dégagées du Grand Site en direction du projet.

**Impacts cumulés :** Le projet s'insère dans l'emprise du parc éolien existant. Les impacts cumulés avec les autres parcs sont très faibles au regard de la distance les séparant.

Fig. 359 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de la covisibilité entre les monuments d'Aulnay (monuments historiques classés et inscrits) et le projet. L'église Saint-Pierre d'Aulnay est un monument classé UNESCO.

La vue est ici horizontale avec un léger relief ascendant. De nombreux éléments boisés constituent l'horizon associés au village d'Aulnay. L'église Saint-Pierre et l'ancien château sont visibles au centre.

Le parc éolien de Villeneuve-la-Comtesse et Coivert est très légèrement visible à gauche de l'église d'Aulnay.

Coordonnées : 441868, 6551226  
 Altitude : 57 m  
 Azimut central : 331°  
 Orientation : sud-est  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 11h52  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E04 : 19 km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 20.2 km

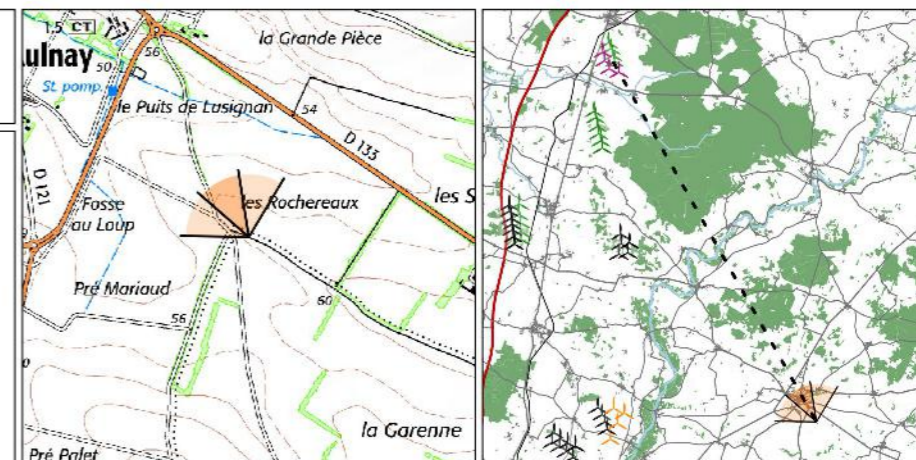


Fig. 361 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

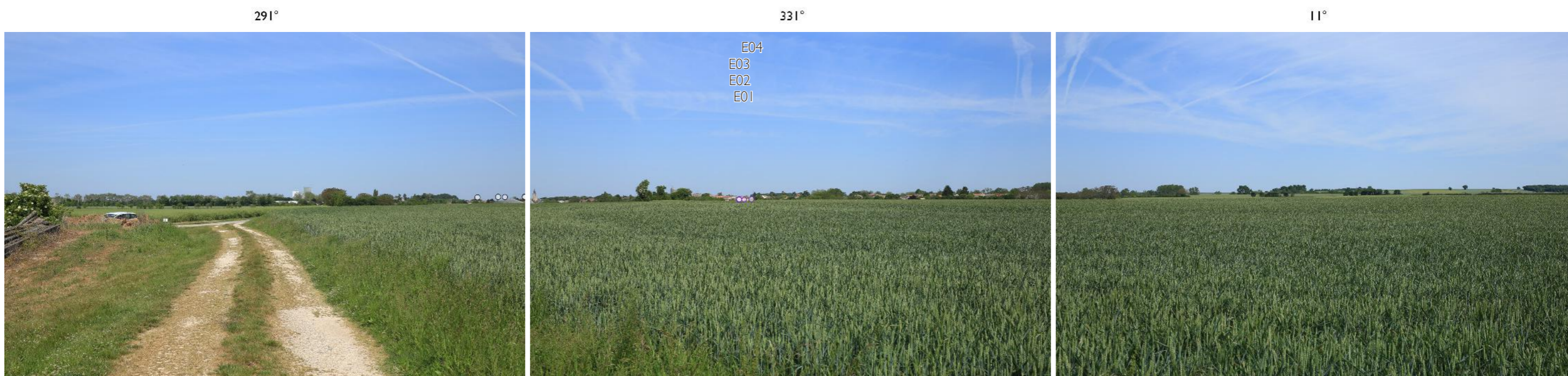
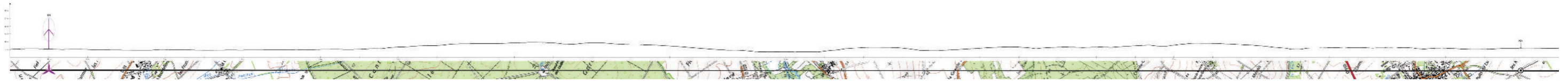


Fig. 360 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





Projet non visible

Impacts paysagers : nuls  
Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls  
Impacts cumulés : nuls

Fig. 362 : Photomontage - photographie centrale (focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



## Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de la visibilité du projet depuis une portion du chemin de Saint-Jacques de Compostelle

La vue est ici horizontale et profonde. La végétation vient créer des filtres en direction d'un horizon toujours boisé.

De nombreux parcs éoliens sont visibles sur l'horizon. Les parcs éoliens de Périgné et du Teillat (n° 19) sont les plus proches à un kilomètre à droite, complété par le parc éolien La Cerisaie en instruction.

Coordonnées : 452107, 6569894  
 Altitude : 89.6 m  
 Azimut central : 264°  
 Orientation : est  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 10h04  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E04 : 19.7 km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 20.4 km

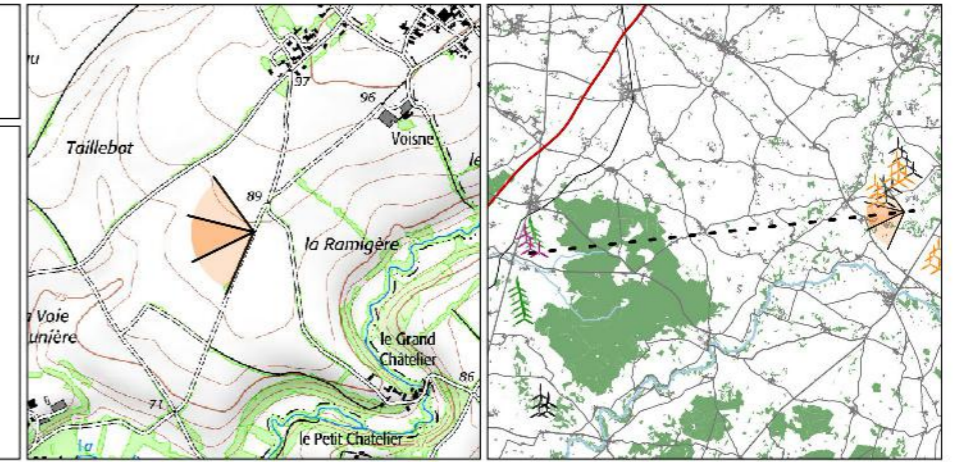


Fig. 364 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig. 363 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





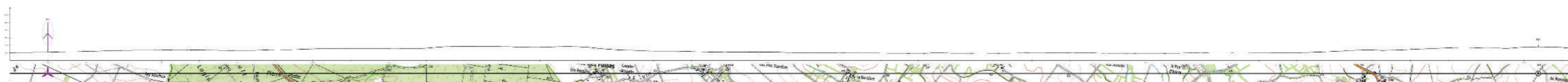
Fig. 365 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm )





Fig. 366 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





#### Visibilité du projet

4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée  
 2 totalement - 2 partiellement - 0 filtrée  
 4 en visibilité permanente  
 0 en visibilité intermittente

#### Emprise du projet

3,1° soit 6,3 % de la vision binoculaire

#### Augmentation de l'emprise du parc existant

+ 0,2°

#### Angle vertical perceptible

0,4°

**Impacts paysagers :** Les rotors des éoliennes E3 et E4 sont entièrement visibles. Ceux des éoliennes E1 et E2 sont en partie masqués par le relief et la végétation. L'ensemble se lit en une ligne de 4 machines parallèle à celles du parc éolien existant. L'impact du projet est très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** Le projet est légèrement visible depuis cette portion du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. L'impact est très faible et demeure similaire à la situation existante.

**Impacts cumulés :** L'augmentation de l'emprise du parc existant est très faible. Au regard de la différence de taille perçue avec le parc éolien n° 19, les impacts cumulés sont faibles.

Fig. 367 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



35

### Vue depuis le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

SJDC, GR

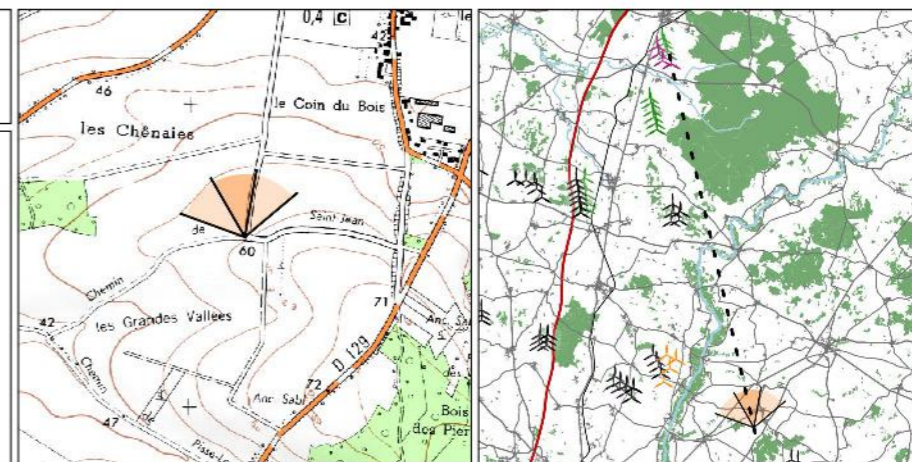
#### Analyse de l'état initial

Ce point de vue analyse la visibilité du projet depuis une portion du chemin de Saint-Jacques de Compostelle entre Les Eglises-d'Argenteuil et Paillé.

La vue est ici plongeante jusqu'au second plan puis ascendante au troisième plan. Les haies donnent une certaine profondeur à cette vue horizontale.

Plusieurs parcs éoliens sont visibles, dont le plus proche à gauche à 6 km, le n° 13.

Coordonnées : 437042, 6547921  
 Altitude : 60 m  
 Azimut central : 350°  
 Orientation : sud  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 12h10  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E04 : 20.3 km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 21.4 km



Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle 30°

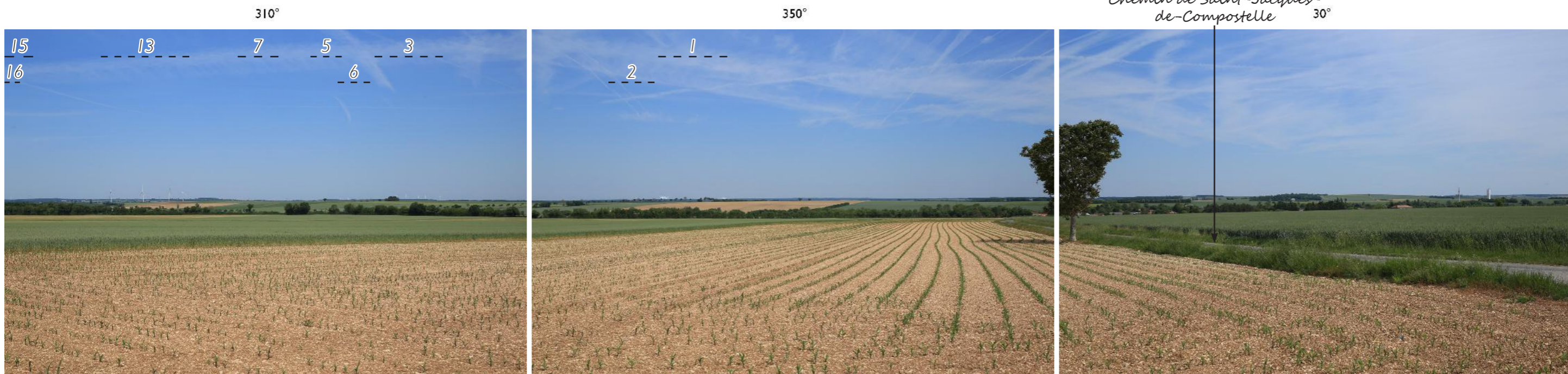


Fig. 369 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig. 368 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





Fig. 370 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





Fig. 371 : Photomontage - photographie centrale (focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





<p><b>Visibilité du projet</b></p> <p>4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée          0 totalement - 4 partiellement - 0 filtrée          3 en visibilité permanente          1 en visibilité intermittente</p> <p><b>Emprise du projet</b></p> <p>1,9° soit 3,7 % de la vision binoculaire</p> <p><b>Augmentation de l'emprise du parc existant</b></p> <p>+ 0,3°</p> <p><b>Angle vertical perceptible</b></p> <p>0,3°</p>
--

**Impacts paysagers :** Toutes les éoliennes du projet sont visibles. Les rotors de 3 d'entre elles sont perceptibles, seules les pales de la dernière sont visibles. Les éoliennes sont discrètes dans le paysage, l'impact du projet est très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** Le projet sera visible avec un impact très faible depuis cette portion du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

**Impacts cumulés :** L'augmentation d'emprise du parc existant est très faible. Au regard de la taille perçue des éoliennes du projet, les impacts cumulés sont nuls.

Fig. 372 : Photomontage - photographie de droite (focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



36

## Vue depuis l'église Saint-Pierre de Puyrolland

MH21

## Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de l'impact du projet depuis l'église Saint-Pierre de Puyrolland, monument historique inscrit.

L'église se situe sur un point haut depuis lequel une vue plongeante est possible sur la plaine. La vue est ouverte vers le nord et le nord-est, fermée par un petit boisement vers l'est. La plaine montre ces nombreuses haies avec un horizon boisé. Plusieurs parcs éoliens sont visibles, dont le parc éolien des Chênaies Hautes à 2,5 km environ. Le parc éolien de Plaine de Courance est visible au centre du panorama.

Coordonnées : 416920, 6554120  
 Altitude : 55 m  
 Azimut central : 50°  
 Orientation : sud-ouest  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 14h30  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E03 : 20.5 km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 20.8 km

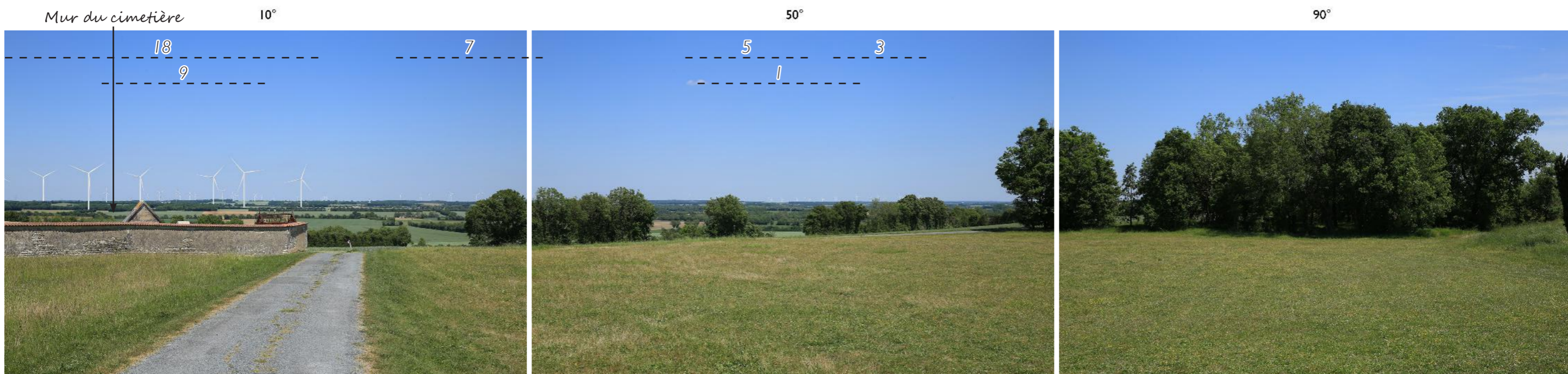
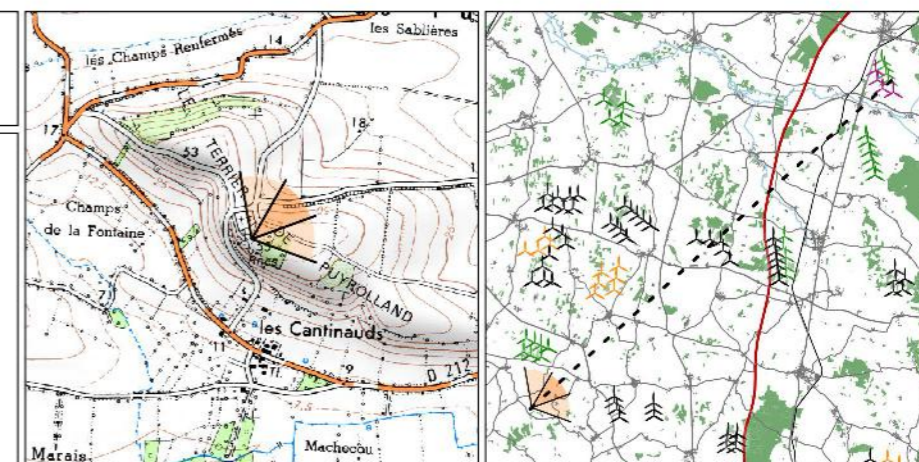


Fig. 374 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig. 373 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





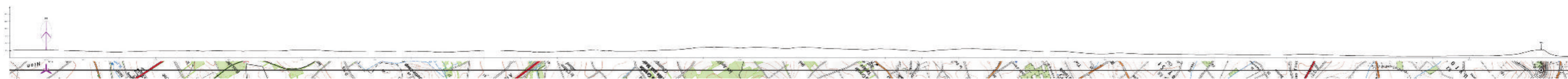
Fig. 375 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





Fig. 376 : Photomontage - photographie centrale (focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





#### Visibilité du projet

4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée  
 0 totalement - 2 partiellement - 2 filtrées  
 4 en visibilité permanente  
 0 en visibilité intermittente

#### Emprise du projet

3,6° soit 7,2 % de la vision binoculaire

#### Augmentation de l'emprise du parc existant

nulle

#### Angle vertical perceptible

0,3°

**Impacts paysagers :** 2 des 4 éoliennes du projet sont masquées par un arbre au second plan. Elles seront certainement perceptibles en hiver. L'ensemble des nacelles est visible au-dessus de l'horizon et des boisements. À plus de 20 km, l'impact du projet est très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** Le projet sera légèrement visible depuis cette église avec un impact très faible, sans changement par rapport à l'impact du parc éolien existant.

**Impacts cumulés :** Le projet n'augmente pas l'emprise du parc éolien existant. Au regard de la taille perçue des éoliennes du projet, les impacts cumulés sont nuls.

Fig. 377 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



37

## Vue depuis le nord de Niort

UP

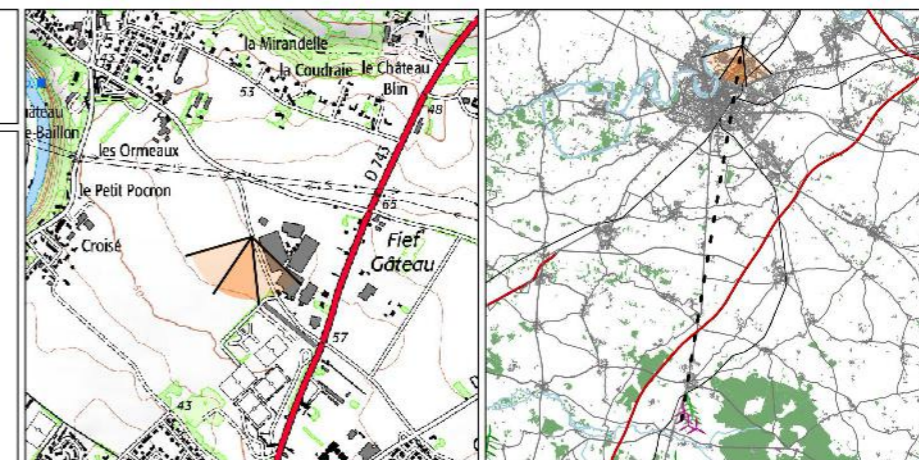
## Analyse de l'état initial

Cette vue a été réalisée suite au refus de prise de vue depuis la terrasse du donjon de Niort. Cela permet de donner une idée de l'impact possible depuis la terrasse du donjon.

La vue s'étend ici sur toute la ville de Niort où plusieurs monuments, immeubles et un château d'eau sont bien visibles. La perception est plongeante jusqu'à la ville.

Plusieurs parcs éoliens sont visibles sur l'horizon, le plus proche étant celui de Plaine de Courance à 20 km.

Coordonnées : 435098, 6589166  
 Altitude : 61 m  
 Azimut central : 194°  
 Orientation : nord  
 Prise de vue : 9/5/2022 - 19h23  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E01 : 20.7 km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 21.6 km



154°



194°



Niort

234°



Fig. 379 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

154°



194°



234°



Fig. 378 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





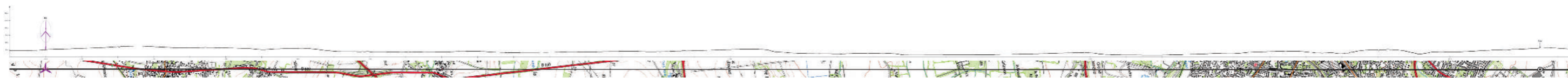
Fig. 380 : Photomontage - photographie de gauche ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm )





Fig. 381 : Photomontage - photographie centrale (focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)





<p><b>Visibilité du projet</b></p> <p>4 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée          4 totalement - 0 partiellement - 0 filtrée          4 en visibilité permanente          0 en visibilité intermittente</p> <p><b>Emprise du projet</b></p> <p>2,8° soit 5,5 % de la vision binoculaire</p> <p><b>Augmentation de l'emprise du parc existant</b></p> <p>+ 0,8°</p> <p><b>Angle vertical perceptible</b></p> <p>0,4°</p>
--

**Impacts paysagers :** Les 4 éoliennes du projet sont très légèrement visibles au-dessus de l'horizon. Elles s'insèrent en partie dans l'emprise du parc éolien existant, E4 est légèrement isolée à gauche. L'impact est très faible.

**Impacts patrimoniaux et touristiques :** L'impact du projet sera similaire depuis la terrasse du donjon de Niort si aucun obstacle n'est présent entre le donjon et le projet. Il s'agit d'un impact très faible, similaire à celui du parc existant.

**Impacts cumulés :** L'augmentation de l'emprise du parc existant est très faible. Au regard de la taille perçue des éoliennes du projet, les impacts cumulés sont nuls.

Fig. 382 : Photomontage - photographie de droite ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm)



38

### Vue depuis l'église Saint-Pierre-ès-Lens de Breuil-la-Réorte

MH23

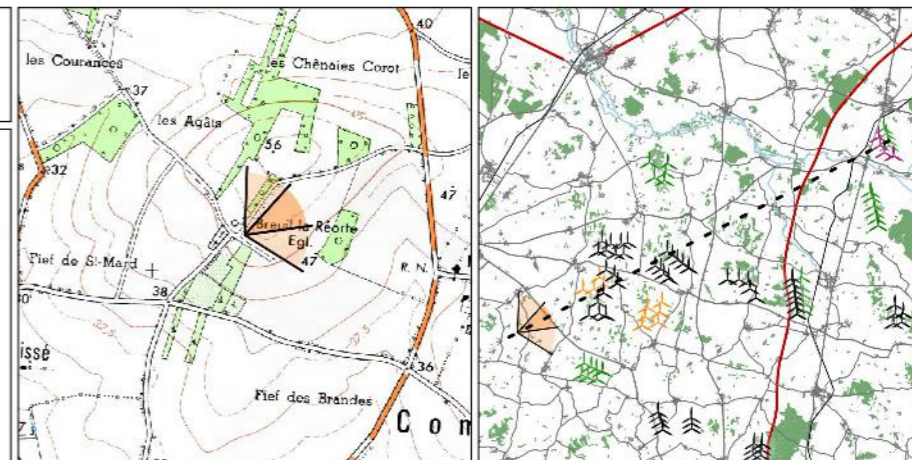
#### Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet d'analyser la visibilité du projet depuis l'église Saint-Pierre-ès-Liens, monument historique classé.

Une percée visuelle est possible dans l'axe du projet, entre les boisements. Le relief est légèrement ascendant.

Plusieurs parcs éoliens sont visibles, notamment dans l'axe du projet.

Coordonnées : 413272, 6558674  
 Altitude : 51 m  
 Azimut central : 62°  
 Orientation : sud-ouest  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 14h49  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E02 : 20.9 km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 21.3 km



22°

62°

102°



Fig. 384 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

22°

62°

102°

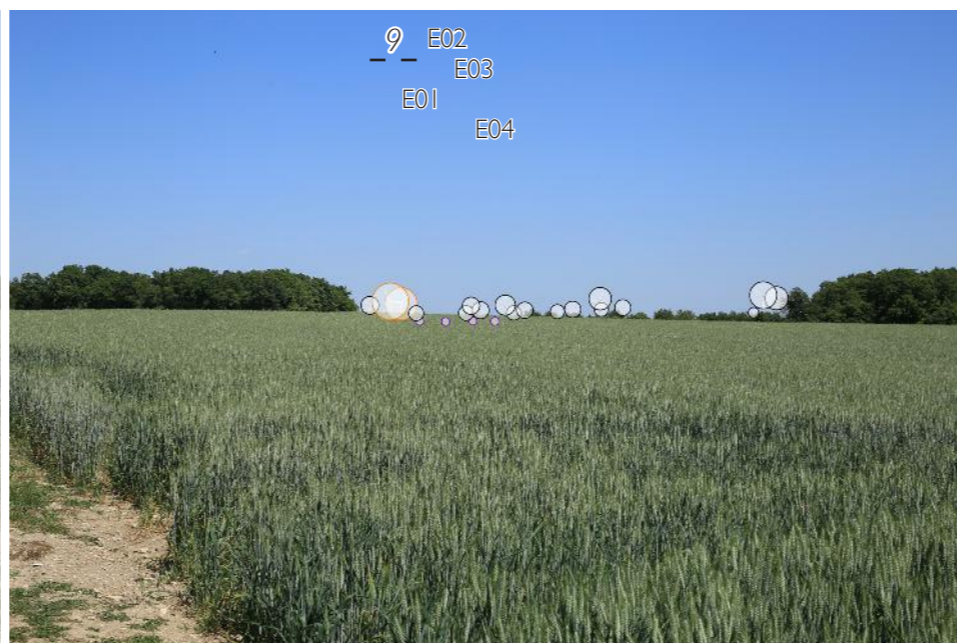
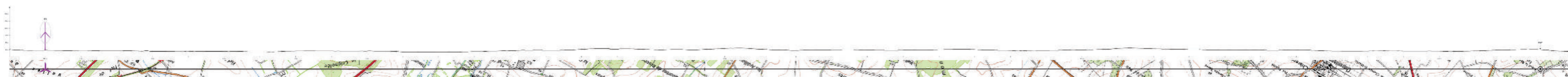


Fig. 383 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





Projet non visible

Impacts paysagers : nuls  
Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls  
Impacts cumulés : nuls

Fig. 385 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm )



39

### Vue depuis le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

SJDC, Ville, MH, SPR, SI, SC, GR

#### Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de la visibilité du projet depuis une portion du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, au niveau de Saint-Jean-d'Angély, ville qui comporte plusieurs éléments patrimoniaux protégés.

La vue est plongeante à gauche en direction de Saint-Jean-d'Angély puis le relief est ascendant vers le nord et le nord-est, ce qui limite la profondeur de perception.

Plusieurs parcs éoliens sont visibles au-dessus de l'horizon.

Coordonnées : 428799, 6544183  
 Altitude : 53.9 m  
 Azimut central : 7°  
 Orientation : sud  
 Prise de vue : 10/5/2022 - 13h50  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E04 : 23.9 km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 24.7 km

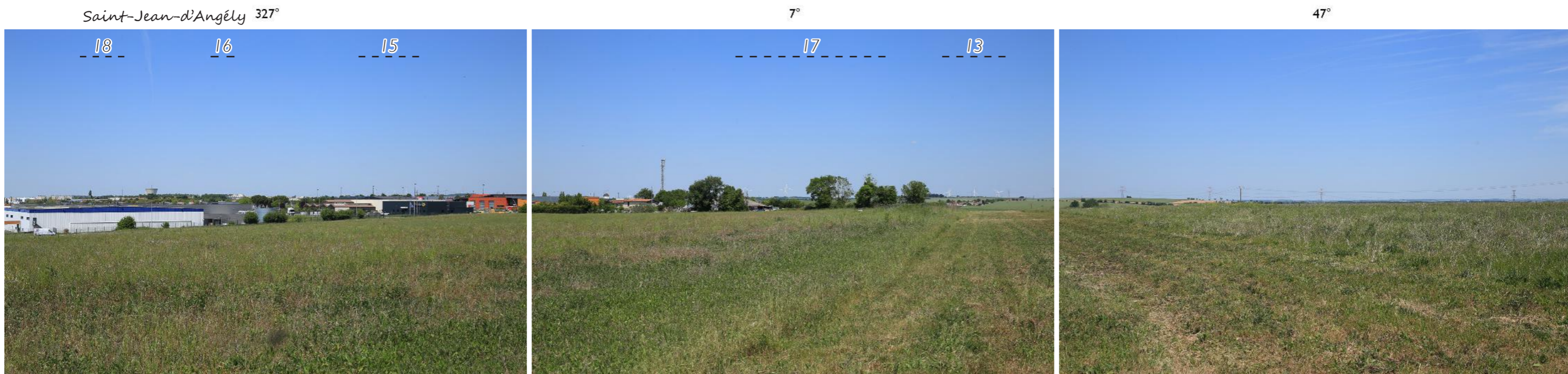
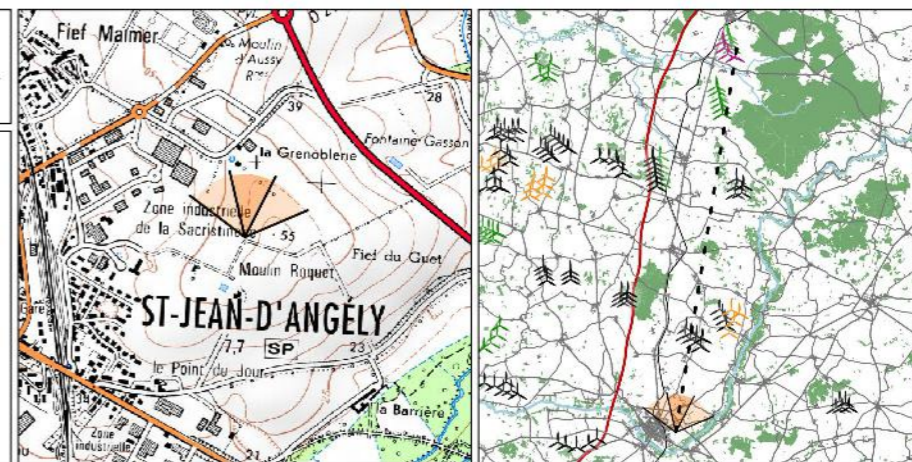
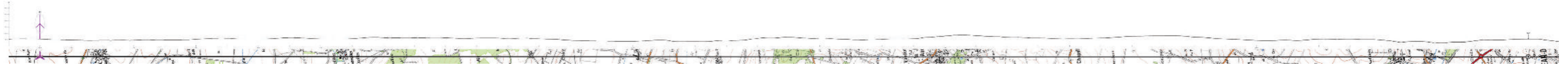


Fig. 387 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig. 386 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





Projet non visible

Impacts paysagers : nuls  
Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls  
Impacts cumulés : nuls

Fig. 388 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm )



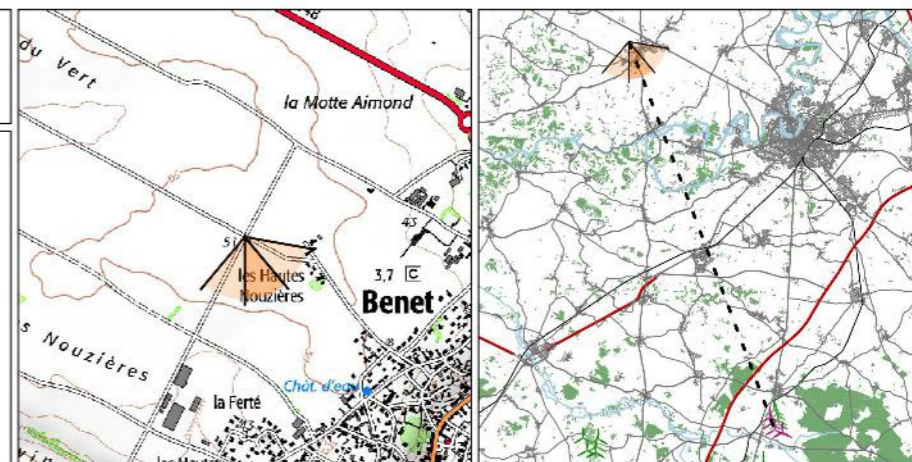
Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse des impacts du projet depuis le Grand Site de France du Marais Poitevin dans une vue très éloignée.

La vue est ici limitée en profondeur par le village de Benet et la végétation qui l'entoure. Le relief est plan.

Aucun parc éolien n'est visible depuis ce point de vue.

Coordonnées : 422892, 6592278  
 Altitude : 51 m  
 Azimut central : 160°  
 Orientation : nord  
 Prise de vue : 9/5/2022 - 18h50  
 Hauteur de prise de vue : 160 cm  
 Canon EOS 6D 24x36 mm  
 Focale 50 mm  
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m  
 Éolienne la plus proche : E01 : 25.2 km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 26.4 km



120°

Château d'eau de Benet

160°

200°



Fig. 390 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

120°

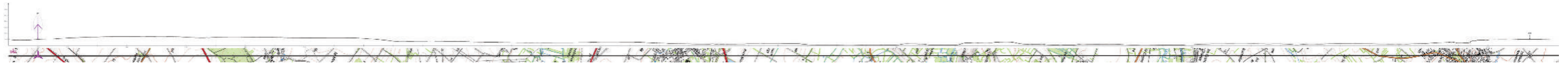
160°

200°



Fig. 389 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)





E01  
E02  
E03  
E04

Projet non visible

Impacts paysagers : nuls

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls

Impacts cumulés : nuls

Fig. 391 : Photomontage - photographie centrale ( focale : 50 mm ; distance de lecture 40 cm )







## 3.6. CONCLUSION SUR LES IMPACTS DU PROJET

### LES IMPACTS SUR LE PAYSAGE

Les impacts de la ferme éolienne de Plaine Argenson sont importants à moins d'un kilomètre du parc éolien. C'est le cas notamment depuis les habitations proches du Petit Bousseau, depuis la sortie de Prissé-la-Charrière et depuis la sortie de Beauvoir-sur-Niort. Ces impacts sont atténués par le fait que le parc éolien de Plaine de Courance est déjà présent dans le paysage. Les augmentations d'emprise de ce parc avec le projet sont modérées à très faibles depuis ces 3 secteurs (inférieures à 19°). Les impacts entre 1 et 5 km sont modérés à faibles. Les augmentations d'emprise du parc existant se réduisent, le projet s'insérant même dans son emprise depuis plusieurs points de vue.

À plus de 5 km, les impacts sont plus réduits : les mâts sont régulièrement masqués par la végétation et le relief, les nacelles parfois masquées par les boisements ou les haies.

À plus de 10 km, les impacts du projet seront faibles, très faibles ou nuls. Dans de nombreuses vues, seules les extrémités des pales sont perceptibles.

Dans la grande majorité des vues étudiées, la taille perçue des éoliennes du projet est cohérente avec le paysage existant. Les effets de surplomb sont rares et limités aux vues très proches à moins de 800 mètres. L'emprise du projet est le plus souvent raisonnable, inférieure à 12° au-delà de 5 km (6,2° au-delà de 10 km). Une seule vue proche montre une emprise supérieure à la vision binoculaire de 50°. L'emprise verticale du projet est également restreinte, inférieure à 2° d'angle au-delà de 2 km, inférieure à 1° au-delà de 7 km.

### LES IMPACTS CUMULÉS

De nombreuses vues étudiées montrent que la ferme éolienne de Plaine Argenson, extension du parc éolien de Plaine de Courance, apparaît en covisibilité directe ou indirecte avec les autres parcs éoliens construits, accordés ou en instruction du territoire.

La distance entre ces parcs éoliens et le projet induit le plus souvent des impacts cumulés faibles à très faibles. La faible emprise du projet dans le paysage entraîne une modification des impacts cumulés existants très faible, voire non significative.

Concernant les parcs les plus proches en covisibilité directe (n°2 : Parc éolien de Villeneuve la Comtesse et Coivert, n°3 : Ferme éolienne des terres du Pré René, et SNC MSE La Prévôtterie devenue SAS ECM Energie France et n°5 : Parc éolien de Migré) les vues étudiées montrent que le projet ne modifie pas la lisibilité des parcs existants, les impacts cumulés sont faibles.



## LES IMPACTS SUR LE PATRIMOINE

L'étude des impacts du projet de Plaine Argenson a permis de montrer les impacts suivants sur les éléments patrimoniaux.

Nom	Impact en visibilité	Impact en covisibilité	Points de vue concerné
Marais Poitevin (Grand site de France, SC, SI)	impact faible à nul		20, 32, 40
Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, église Saint-Pierre-de-la-Tour à Aulnay (UNESCO, SC, MH79, GR655)	impact faible à nul	impact nul en covisibilité avec l'église d'Aulnay	29, 33, 34, 35, 39
Église Saint-Eutrope du Cormenier (MH01)	impact nul		7
Église Sainte-Marie (MH02)		covisibilité directe d'impact faible	9
Église Saint-Etienne (MH03)		covisibilité directe d'impact modéré à faible	12
Église Notre-Dame de l'Assomption (MH18)		covisibilité indirecte d'impact faible	15
Église Saint-Jean-l'Évangéliste (MH11)		covisibilité indirecte d'impact modéré à faible	13
Église Notre-Dame (MH05)		covisibilité indirecte d'impact modéré à faible	14
Église Sainte-Radegonde (MH12)	impact nul	impact nul	
Restes du camp romain (MH13)	impact nul		
Église Notre-Dame (MH10)	impact très faible		18
Église Saint-Martial (MH17)	impact faible	covisibilité indirecte d'impact faible	23, 26
Église Saint-Pierre (MH07)		impact nul	25
Église Saint-Pierre (MH20)		impact nul	28
Église Sainte-Madeleine (MH90)	impact faible à proximité		27
Domaine du Grand-Port (MH72)	impact très faible		30
Prieuré Notre-Dame-d'Oulmes (MH83)		impact nul	
Église Saint-Saturnin (MH27)		covisibilité indirecte d'impact faible	31
Ancien château (MH81)		impact nul	33
Niort (27 MH, SPR)	impact très faible si projet visible		37
Église Saint-Pierre (MH21)	impact très faible		36
Église Saint-Pierre-ès-Liens (MH23)	impact nul		38
Saint-Jean-d'Angély (10 MH, SPR, SC, SI)	impact nul à proximité		39
Moulin de Rimbault (SI)	impact important	covisibilité directe d'impact modéré	5, 6

Chemins de randonnée (GR36, GRP, sentiers de randonnée)	impact important		4, 5
	impact faible à nul		29, 34, 35, 39
Ancien moulin à vent du Grand Noyer (tourisme)	vue filtrée		
Domaine du Griffier (tourisme)	impact faible		16
Moulin Joyeux	impact faible		17
Château d'eau observatoire	impact faible		19
Espace des moulins	impact très faible		21
Église Notre-Dame de Dey	impact très faible à proximité		24

Les impacts les plus importants du projet sur les éléments patrimoniaux sont donc :



Un impact important depuis le moulin de Rimbault et le GR36.  
Cet impact est comparable à celui du parc éolien de Plaine de Courance seul.



Une covisibilité directe d'impact modéré entre le projet et le moulin de Rimbault depuis la D1.  
Cet impact demeure similaire à celui du parc éolien de Plaine de Courance seul.



Un impact important depuis le GR de pays de la Sylve d'Argenson





## CHAPITRE 4 : ANALYSE DES AUTRES IMPACTS DU PROJET

4.1. Analyse des effets visuels liés au chantier

4.2. Analyse des effets visuels liés aux infrastructures entourant le projet







## 4.1. ANALYSE DES EFFETS VISUELS LIÉS AU CHANTIER

Lors du chantier de construction des éoliennes, différentes phases techniques peuvent avoir un impact sur le paysage. Il s'agit d'effets temporaires concernant :

- les chemins permettant l'accès au site d'implantation,
- la mise en place des fondations de l'éolienne,
- la mise en place d'aire de grutage,
- le montage des éoliennes.

### MISE EN PLACE DES VOIES D'ACCÈS

Une majorité des voies d'accès au parc pour la construction et la maintenance des éoliennes sont existantes. Un renforcement de certains de ces chemins est à réaliser. Quelques nouveaux chemins seront créés pour la construction et la maintenance des éoliennes.

L'impact paysager des voies d'accès est minime.

### MISE EN PLACE DES FONDATIONS

Les fondations des éoliennes ont un diamètre d'environ 30 mètres et une profondeur variable suivant les données géotechniques.

Une fois mises en place, elles sont recouvertes de terre végétale. Aucun impact paysager n'est donc à envisager.



Fig. 384 : Mise en place d'une fondation

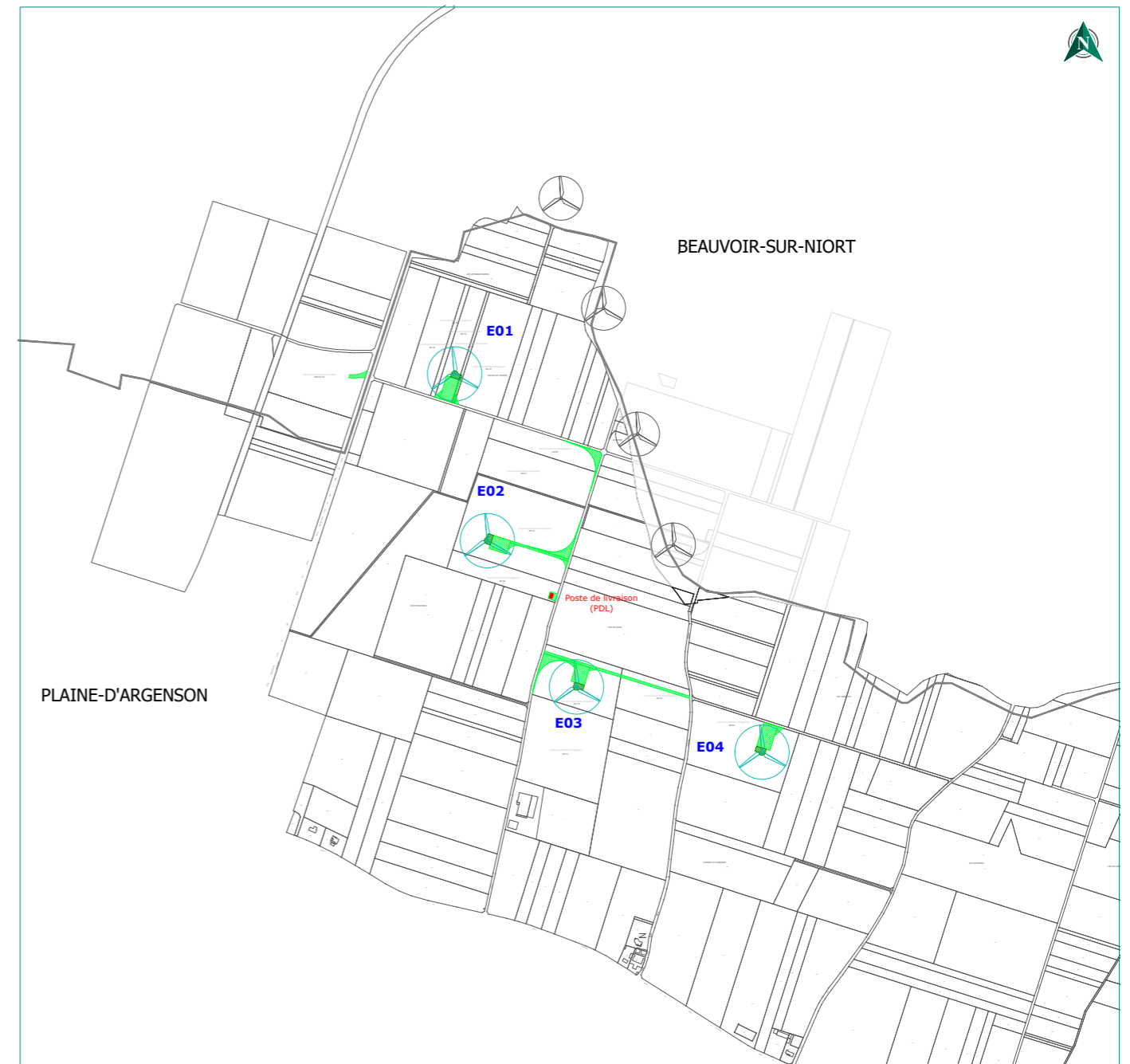


Fig. 385 : Plan-masse du projet



## MISE EN PLACE DE PLATEFORMES

Afin d'accueillir les grues nécessaires au montage de chaque éolienne, une plateforme de grutage de 46 x 35 mètres est mise en place. Ces aires de montage resteront en place après le montage des éoliennes comme aires de maintenance permanentes.

L'impact paysager de ces aires réalisées en stabilisé renforcé est très restreint.

## ASSEMBLAGE DE L'ÉOLIENNE

Les éoliennes sont assemblées sur site par une grue après livraison en kit des différents éléments de l'éolienne.

L'impact paysager de l'assemblage de l'éolienne tient essentiellement à la présence de la grue et est donc temporaire.

Des aires de stockage des pales et d'assemblage sont utilisées. Ces aires sont temporaires et n'auront donc pas d'impact dans le paysage après le chantier.

## MESURES MISES EN ŒUVRE AFIN DE LIMITER L'IMPACT DU CHANTIER

Les impacts du chantier étant très réduits et temporaires, aucune mesure paysagère particulière n'est prise pour limiter l'impact du chantier. La réutilisation des chemins existants est maximisée afin de limiter la création de nouveaux chemins.



Fig. 386 : Grue



Fig. 387 : Assemblage d'une éolienne



## 4.2. ANALYSE DES EFFETS VISUELS LIÉS AUX INFRASTRUCTURES ENTOURANT LE PROJET

### MISE EN PLACE D'UN POSTE DE LIVRAISON

La seule infrastructure mise en place autour du projet est un poste de livraison installé à proximité des éoliennes E2 et E3.

Ses dimensions seront de :

- 10 m de longueur;
- 5 m de largeur;
- 2,83 m de hauteur.

Afin d'assurer son intégration paysagère en vue proche, un bardage bois vertical est proposé pour habiller ce poste.

Eolienne du parc éolien  
de Plaine de Courance

Poste de livraison



Fig. 389 : Intégration du poste de livraison proche de l'éolienne E2

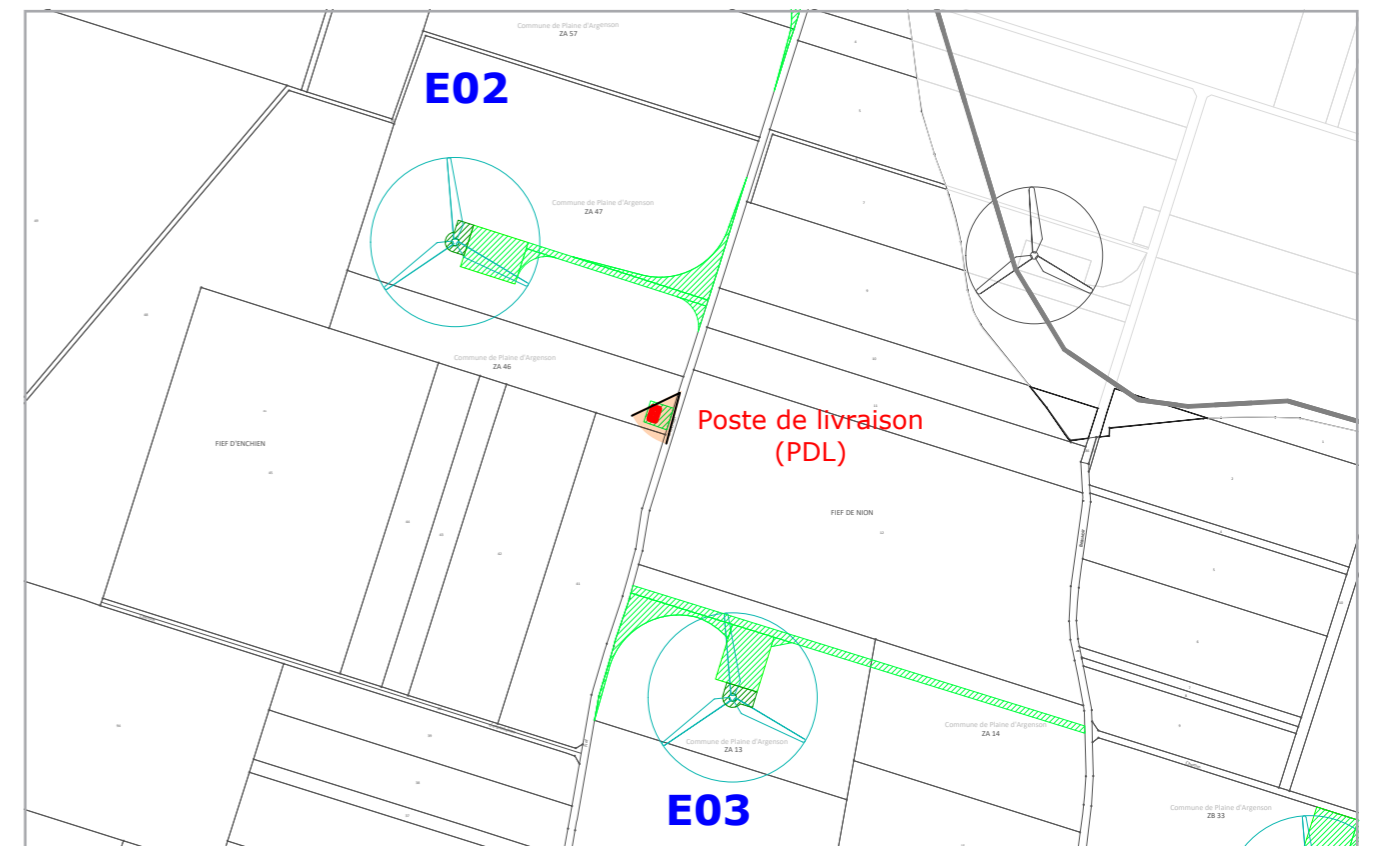


Fig. 388 : Emplacements du poste de livraison et du point de vue pour la simulation



Fig. 390 : Exemple d'habillage du poste de livraison









CHAPITRE 5 : MESURES COMPENSATOIRES PROPOSÉES

- 5.1. Mesures de réduction et/ou d'accompagnement en faveur de l'habitat proche
- 5.2. Mesures d'accompagnement du projet









## 5.1. MESURES DE RÉDUCTION ET/OU D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DE L'HABITAT PROCHE

### PLANTATION DE HAIES AVEC PLANTS D'ARBUSTES, D'ARBRISSEAUX ET D'ARBRES DE HAUT JET A DESTINATION DES RIVERAINS ET DES MUNICIPALITÉS DE BEAUVOIR-SUR-NIORT ET PLAINE-D'ARGENSON

Pour les riverains et les municipalités dont une vue directe sur la Ferme éolienne de Plaine Argenson sera avérée et qui se manifesteront dans un délai d'un an après la construction du parc, une enveloppe 15 000 euros, correspondant à un minimum de 500 mètres linéaires de haies a été réservée.

Les plants auront une taille inférieure à 2 m de hauteur, mais à terme les arbres de haut jet pourront atteindre jusqu'à 20 m de hauteur. Les propriétaires intéressés pourront en faire la demande dans un délai d'un an après la mise en service du parc et seront considérés dans la limite de 45 propriétaires pour un maximum total de 500 ml. La plantation aura lieu durant les deux premières années d'exploitation

500 mètres linéaires de haies à renforcer ou créer

Coût prévisionnel estimé (HT) : 30 €/ml soit 15 000 euros de budget au total

Suivi de la mesure : Ce suivi pourra être réalisé parallèlement aux suivis des mesures agroenvironnementales



Fig.391 : Exemple d'habitation le long de la D53 au niveau de l'école pouvant bénéficier de la mesure



Fig.392 : Exemple d'habitation le long de la D53 au niveau du Grand Bousseau pouvant bénéficier de la mesure



Fig.393 : Exemple d'habitation en entrée de Beauvoir-sur-Niort pouvant bénéficier de la mesure









## 5.2. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

### MISE EN PLACE DE PANNEAUX D'INFORMATION

Dans l'intérêt de l'acceptation du projet, la mise à disposition d'information sur le parc éolien et sur l'éolien en général est intéressante. Au regard du grand nombre de parcs présents sur le territoire, il est intéressant de localiser les éoliennes des différents parcs sur ce panneau d'information.

L'installation d'un panneau d'information est prévue sur la plateforme du poste de livraison, en bordure nord.

Panneaux d'information structure bois et panneaux PVC

Coût prévisionnel estimé (HT) : 2 500 €



Fig. 394 : Exemples de panneaux d'informations

### AMÉNAGEMENT DU POSTE DE LIVRAISON

Comme évoqué dans le chapitre 4, le poste de livraison du parc éolien de Plaine Argenson sera habillé en bardage bois afin d'assurer une meilleure intégration paysagère des infrastructures.

L'habillage sera mis en place dès l'implantation du poste de livraison sur le site.

Réalisation d'un bardage bois en pin autoclave classe 4 pose verticale

Coût prévisionnel estimé à ajouter par poste de livraison : 15 000 € HT



Fig. 395 : Exemples de postes de livraison habillés en bardage bois vertical



Fig. 396 : Intégration du poste de livraison



